

CLIFAD

UNE JOYEUSE CORVÉE

Mémoire portant sur *le Projet de politique de l'éducation des adultes dans une perspective de formation continue* du Gouvernement du Québec

le 17 septembre 2001

SOMMAIRE

Le Comité de liaison en formation à distance (CLIFAD) constate avec plaisir l'évolution des perceptions à l'égard de la formation à distance. Depuis le lancement des réflexions relatives à la politique de la formation continue jusqu'à ce jour, la connaissance que les responsables gouvernementaux manifestent à l'égard de la problématique de la formation à distance s'est raffinée. Déjà là, nous constatons une évolution fort positive qui constituera peut-être un des acquis importants de cette politique.

Nous nous félicitons de la volonté du Gouvernement du Québec de se doter d'un plan de développement de la formation à distance aux trois ordres d'enseignement. Nous prenons également acte de la proposition du projet de politique de l'éducation des adultes relativement à l'évaluation de l'organisation de la formation à distance. Nous sommes heureux qu'on nous invite à jouer un rôle intégrateur dans la formulation du plan de développement. Nous entendons conduire ces travaux avec le souci de l'intérêt premier des étudiantes et des étudiants, et dans une perspective d'ouverture. À cet égard, nous tenons à signaler que pour la réalisation de ces travaux, nous élargirons les cadres du CLIFAD en invitant plusieurs autres établissements d'enseignement à se joindre au noyau actuel.

L'effectif étudiant de la formation à distance comprend une forte proportion de jeunes adultes. Très souvent, ils viennent y chercher soit un moyen de récupération qui leur permet de reprendre un rythme *normal* de cheminement, après une interruption, soit une voie d'accélération de leurs études. Pour cette raison, le plan de développement de la formation à distance requis par le *Projet de politique de l'éducation des adultes dans une perspective de formation continue* débordera le champ de la formation continue, et profitera tant aux personnes inscrites en formation initiale qu'à celles qui poursuivent un processus de formation continue.

Les membres du CLIFAD pressent le Gouvernement du Québec de donner suite rapidement aux intentions formulées dans le projet de politique. Pour leur part, ils s'y engagent sans délai, avec l'objectif de faire connaître les premiers résultats de leurs travaux avant la fin de la présente année scolaire. Pour ce faire, ils comptent sur la collaboration soutenue des ministères et des établissements d'enseignement concernés.

LA PERTINENCE D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION À DISTANCE

Le projet de politique annonce l'intention gouvernementale de formuler un plan stratégique de développement de la formation à distance. Cette proposition, qui répond à une attente que nous avons souvent exprimée, nous apparaît, en plus, se fonder sur les quatre grandes orientations du projet de politique.

Tout d'abord, la formation à distance offre des voies d'intervention, à la fois originales et efficaces, pour contribuer au rehaussement du niveau de compétences des adultes. Les établissements de formation à distance offrent des enseignements dans de nombreux domaines, y compris en formation professionnelle, et contribuent à la qualification professionnelle de milliers de personnes. Deuxièmement, en raison de la qualité de l'organisation pédagogique des cours et de l'exploitation des moyens technologiques qu'on y fait, la formation à distance constitue une avenue à privilégier dans les stratégies visant à assurer une formation de base à tous les adultes. Troisièmement, le monde de la formation à distance offre des moyens d'intervention susceptibles de faire progresser les services de reconnaissance des acquis. À cet égard, il faut noter le caractère public des cours à distance, l'aptitude des établissements de formation à distance à s'ajuster aux besoins individuels et à faciliter l'accès à la formation manquante, ainsi que les instruments de reconnaissance des acquis développés et diffusés par ces établissements. Enfin, par nature, les services de formation à distance sont des solutions offertes aux personnes qui éprouvent des difficultés d'accès à la formation. En levant les obstacles liés à l'organisation du temps, au rythme d'études et à la distance géographique, les établissements de formation à distance contribuent à accroître l'accessibilité au système éducatif québécois.

La formation à distance contribue également à l'atteinte de nombreux objectifs retenus par le projet de politique. C'est notamment le cas en ce qui a trait à la diversification des lieux, des modes et des cheminements d'apprentissage, tant pour répondre aux besoins du réseau de l'éducation que pour répondre à d'autres besoins : formation de la main-d'œuvre, formation des enseignants, la formation des jeunes face au dépeuplement des régions, etc.

Le projet de formuler un plan de développement de la formation à distance s'inscrit donc dans la logique de la politique de l'éducation des adultes. Mais sa pertinence se fonde, peut-être davantage, sur des éléments externes que nous voudrions rappeler brièvement.

En premier lieu, il convient de signaler l'évolution de l'organisation sociale, notamment de la complexité grandissante de l'organisation du temps et de la diversification des modes d'accès au savoir. Le monde du travail contribue, dans un premier temps, à l'accroissement des besoins de formation et, dans un deuxième temps, à la difficulté d'y répondre par les voies traditionnelles. Ces changements se répercutent en formation à distance, où le nombre d'établissements actifs augmente sans cesse, notamment en raison de la diffusion de cours en ligne.

De plus, les développements récents de la technologie, notamment la large diffusion de l'Internet, ajoutent à l'essor de la formation à distance et à sa transformation. Des établissements traditionnels offrent leurs cours dans l'Internet, à tous les étudiants intéressés dans le monde. La convergence de plus en plus proche des différents médias augmente l'accessibilité aux cours, en même temps que les possibilités d'encadrement des personnes. Le monde québécois de la formation à distance s'approprie ces changements technologiques. Il est actuellement en pleine transformation et il profitera grandement de la réflexion que propose le projet de politique.

Que ce soit en raison de la transformation des modes d'organisation sociale ou en raison des incidences des changements technologiques, la formation à distance a donc pris une importance stratégique dans les sociétés modernes qui appelait déjà la formulation d'un plan de développement.

UN ENGAGEMENT IMMÉDIAT DANS UN MANDAT EXIGEANT

C'est donc avec enthousiasme que nous acceptons le mandat que le projet de politique propose de nous confier. Nous l'acceptons, d'abord, parce que nous estimons que le CLIFAD est l'organisme le plus approprié pour mener ce projet à son terme, avec succès.

En effet, si de façon générale, l'action en éducation requiert la coordination et la concertation de différents intervenants, cela est particulièrement vrai en formation à distance. Or, par le CLIFAD, le Québec bénéficie déjà d'une structure de concertation de base. Il peut également profiter d'une volonté partagée par les établissements de travailler ensemble et de contribuer à la clarification des grands enjeux, ainsi qu'à la mise en place des grands instruments d'analyse du système.

En demandant au CLIFAD d'assumer ce mandat, le Gouvernement du Québec reconnaît le rôle intégrateur qu'il est en mesure d'assumer et c'est dans cette perspective que nous entendons mener les travaux. Déjà, nous avons invité des commissions scolaires et des établissements d'enseignement supérieur à se joindre à nous pour la réalisation de ce mandat. D'autres organismes pourront également être invités à apporter une contribution particulière sur les questions touchant leur champ d'expertise. Nous abordons ce mandat comme une occasion de reconnaissance pour la formation à distance, et nous ferons en sorte que tous les points de vue pertinents soient pris en considération.

Le Gouvernement du Québec trouvera donc, dans le CLIFAD, un partenaire pour la formulation de ce plan de développement. Nous sommes convaincus qu'il trouvera, également, chez les autres responsables de la formation à distance des acteurs intéressés et engagés qui voudront faire de ce projet la base des prochains développements de notre secteur d'activité.

En ce qui a trait au mandat proprement dit, nous lui reconnaissons deux volets; il comprend, d'une part une évaluation de l'organisation actuelle de la formation à distance et, d'autre part, la formulation d'un plan stratégique de développement de la formation à distance.

La nature et l'ampleur de l'analyse attendue ne sont pas définies. De façon à enclencher les travaux le plus rapidement possible, nous proposons d'abord d'en limiter la portée au réseau public de l'éducation. Ce réseau est déjà fort vaste, du fait qu'il touche aux trois ordres d'enseignement.

Nous entendons conduire cette évaluation en faisant un diagnostic comparatif des modes d'organisation de la formation à distance aux trois ordres d'enseignement et en les situant par rapport aux grandes tendances internationales à cet égard. Nous établirons la liste des éléments précis sur lesquels nous ferons porter notre réflexion avec nos collègues des autres établissements participants, dans les prochaines semaines.

En ce qui a trait au plan de développement, nous voulons constituer un consensus, large et fort, autour des principes et des voies d'action à privilégier pour favoriser la plus grande accessibilité possible à la formation, les plus grandes chances de succès pour les personnes et la meilleure utilisation des ressources.

Nous mesurons, par contre, l'ampleur du mandat, sa difficulté et ses limites. Pour parvenir à une analyse commune de la situation et à un consensus sur les actions à entreprendre, il nous faudra consacrer beaucoup de temps aux échanges et à l'appropriation des différentes problématiques par chaque partenaire.

Dans cette démarche, nous espérons pouvoir compter sur la collaboration constante et rapprochée du ministère de l'Éducation du Québec. Par exemple, nous entendons faire appel à ses services, notamment pour la production ou pour l'uniformisation de données. Nous tenons donc à entretenir des échanges réguliers avec les responsables concernés, notamment au ministère de l'Éducation.

Compte tenu de l'ampleur des travaux à exécuter, il faut s'attendre à ce qu'un soutien financier nous soit nécessaire. Le CLIFAD est un regroupement d'établissements. Il ne dispose pas d'une autonomie financière qui lui permette de consentir des investissements de grande importance. Bien entendu, il entend solliciter la collaboration des établissements partenaires. Mais, cette collaboration pourrait fort bien ne pas permettre de couvrir tous les frais de recherche et de participation aux activités de concertation.

Nous souhaitons pouvoir compter sur l'appui du Gouvernement du Québec pour soutenir la mise en œuvre de notre plan de travail.

Quoi qu'il en soit de ces considérations administratives, nous tenons surtout à faire connaître notre acceptation du mandat qu'on entend nous confier. Nous attendons la mise en œuvre de ces travaux depuis longtemps et nous sommes profondément convaincus de leur nécessité. Nous entendons, donc, les lancer sans plus attendre.

DES REDRESSEMENTS À PRÉVOIR

Les membres du CLIFAD ont spontanément accepté de s'engager dans les travaux que le Gouvernement du Québec enclenche par l'adoption de la politique de l'éducation des adultes, notamment parce qu'ils ont constaté l'évolution des perceptions à l'égard des besoins auxquels répond la formation à distance.

Le projet de politique rappelle que la formation à distance est accessible en tout temps, qu'elle facilite l'organisation du temps et l'individualisation des rythmes d'étude. Il se détache du discours qui n'associait la formation à distance qu'au service des personnes éloignées des grands centres.

Autre progrès important, les auteurs du projet de politique ont compris la parenté presque « naturelle » qui lie la formation à distance et les nouvelles technologies de la formation, de même que le retard du Québec dans le développement de services de formation en ligne. Nous estimons qu'il y a là des bases à partir desquelles nous pouvons construire de nouveaux consensus pour le développement de la formation à distance.

Par contre, sans présumer des résultats de nos travaux d'analyse et de concertation, nous estimons que le projet de politique comprend des silences et des ambiguïtés qui appelleront des redressements. Par exemple, les commentaires relatifs aux différents modes de financement de la formation à distance aux trois ordres d'enseignement gagneraient à être éclairés par des renseignements plus détaillés sur les règles actuellement en vigueur. En partageant une connaissance plus claire de ces questions, nous serons plus à même de suggérer des ajustements.

De même, nous croyons qu'il faudra repenser la place du prochain plan de développement de la formation à distance par rapport à l'éducation des adultes. Bien que nous comprenions que les travaux relatifs au développement de la formation à distance soient lancés dans le cadre d'une politique de l'éducation des adultes, nous tenons à signaler que la formation à distance déborde du monde de l'éducation des adultes, comme on le décrit habituellement. En effet, les établissements de formation à distance reçoivent de plus en plus de jeunes et d'étudiants inscrits à temps plein dans un autre établissement d'enseignement. Par exemple, les étudiants provenant du réseau collégial et universitaire composent plus du quart de la population étudiante du CCFD et de la Télé-université. À la SOFAD, les jeunes de 16 à 19 ans forment maintenant plus de 35 % de l'effectif étudiant. La présence de ces populations peut exiger des modes d'encadrement différents ou même permettre des collaborations d'un nouveau genre avec les établissements d'enseignement. Il y a là une problématique particulière qu'il nous faut approfondir en débordant le cadre strict de l'éducation des adultes.

Finalement, nous croyons que nous aurons à approfondir la problématique de la formation en ligne. Bien que celle-ci ne se réduise pas à la formation à distance, elle partage avec elle suffisamment de points communs pour être traitée à l'intérieur de l'analyse que nous entreprenons.

Cela dit, nous estimons que le Gouvernement du Québec pourrait agir, sans même attendre notre rapport, afin de mieux soutenir le développement de la formation en ligne. À cet égard, nous suggérons aux responsables du projet de politique de l'éducation des adultes de reprendre les analyses et les engagements de la *Politique de la Science et de l'Innovation*. Dans cette politique, le Gouvernement du Québec affirme que « ...un pourcentage du coût d'achat et d'implantation des systèmes informatiques dans l'administration publique devrait être dédié à la formation en ligne, De telles initiatives pourraient puissamment contribuer à l'émergence de fournisseurs en mesure de devenir des joueurs concurrentiels sur ce marché, dans l'espace francophone et international (p. 59).

Nous souhaitons donc que la politique de l'éducation des adultes poursuive dans cette voie et engage le Gouvernement du Québec à s'appuyer davantage sur les possibilités de la formation en ligne. Cette mesure pourra compléter efficacement le plan de développement de la formation à distance que nous formulerons.

CONCLUSIONS

Par ce mémoire, nous avons d'abord voulu signifier la pertinence des travaux que propose le Gouvernement du Québec au regard de la formation à distance et notre engagement dans la mise en œuvre du mandat qu'il entend nous confier.

Nous attendons la réalisation de ces travaux depuis longtemps et nous sommes plus convaincus que jamais de leur urgence.

Pour cette raison, nous avons décidé d'enclencher les travaux sans plus attendre. Déjà, d'autres établissements se sont joints à nous pour accélérer leur réalisation et garantir leur justesse. Nous sommes à bâtir des consensus qui nous guideront pendant des années, et qui pourront permettre au Québec de rattraper le retard que constate le projet de politique.

Dans cette perspective, nous voulons insister encore une fois sur la nécessaire collaboration de tous, et en premier lieu sur celle des autorités gouvernementales. Nous désirons échanger fréquemment, en particulier avec les responsables concernés du ministère de l'Éducation. Nous espérons pouvoir profiter de leur banque de données comme de leur connaissance générale des réseaux.

Nous entendons faire connaître les grandes orientations de nos travaux avant la fin de la présente année civile. Quant au texte définitif de nos rapports, nous souhaitons les livrer avant la fin de l'année scolaire. Cela sera possible dans la mesure où nous pourrons avoir accès à l'information nécessaire et au soutien requis.

Dès maintenant, nous sommes en route.